



AVIS DE PUBLICITE A CANDIDATURE SPONTANEE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE COMMUNAL EN VUE D'UNE ACTIVITE ECONOMIQUE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Mairie de Pujaut

Hôtel de Ville – 18 Rue de la Mairie – 30131 Pujaut

Activité : Services généraux des administrations publiques.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

[030-213002090-20251127-ANNEX-DEL-080-1-DE]

Accusé certifié exécutoire

[Réception par le préfet : 03/12/2025]

[Publication : 03/12/2025]

Objet de l'avis de publicité :

Avis d'appel à candidature pour la mise à disposition temporaire d'un espace au sein de l'aérodrome AVIGNON-PUJAUT sis Route du Camp d'Aviation – 30131 PUJAUT.

Caractéristiques principales :

Il ne s'agit ni d'un marché public ni d'une délégation de service public.

Mode de passation :

Procédure de publicité et de sélection préalable à la conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine communal à vocation économique, occupation réservée à l'activité aéronautique, non constitutive de droits réels, soumise aux articles L.2122-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P),

Durée de la convention :

La convention prendra effet au 1^{er} mars 2026, pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 28 février 2031 inclus.

Redevance :

- Le calcul de la redevance domaniale annuelle est voté par le Conseil Municipal.

Modalités de révision :

Chaque année, après concertation avec l'OCCUPANT, en fonction du budget prévisionnel nécessaire pour l'entretien de l'aérodrome.

Date limite de réception des offres :

05 février 2026 à 12H00.

Pièces à remettre avec la candidature :

Lettre de demande d'autorisation d'occupation du domaine communal.

Documents administratifs pour une personne morale exploitante :

- Extrait K-Bis datant de moins de trois mois,
- Photocopie du passeport ou de la carte nationale d'identité en cours de validité du représentant de la personne morale,
- Attestation d'assurance en responsabilité civile et professionnelle en cours de validité couvrant l'activité économique et l'occupation du domaine public,
- Un justificatif d'adresse,
- Relevé d'Identité Bancaire.

Documents liés à l'activité :

- Un descriptif du projet économique et du matériel utilisé dans le cadre de l'activité sur site pendant la période de l'occupation domaniale,
- L'acceptation des conditions financières d'occupation.

Date d'envoi à la publication sur le site internet de la Commune de Pujaut :

05 décembre 2025.

Adresse à laquelle les candidatures doivent être envoyées :

Adresse internet : accueil@mairiedepujaut.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

juridique@mairiedepujaut.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nîmes – 16 Avenue Feuchères CS 88010 30941 NIMES Cedex 09